

# ***L'investissement direct étranger en Algérie***

## ***Section 1: Tendance Globale des IDE en Algérie***

## ***Section 2: La politique de promotion des IDE en Algérie***

## ***Section 3: Les obstacles des IDE en Algérie***

## ***Introduction :***

Le processus de transition d'un système économique centralisé à une économie de marché a imposé au Gouvernement algérien, dès le début des années 90, une politique de réformes structurelles qui a rendu possible le rétablissement des équilibres macroéconomiques et la libéralisation de l'économie. Ces réformes ont permis d'améliorer certaines performances en termes de croissance du produit intérieur brut (PIB) et le développement d'un secteur privé plus dynamique, entraînant par conséquent un plus grand flux entrant d'investissements directs étrangers (IDE)<sup>110</sup>

Bien que l'Algérie ait obtenu des résultats positifs dans certains secteurs, tels que les hydrocarbures, les télécommunications, la pharmacie, la sidérurgie et la chimie, les réformes introduites au cours des 10 dernières années ont été insuffisantes pour permettre au pays de bénéficier significativement des externalités positives de l'IDE (création d'emplois, Transfert de technologie et de savoir-faire, accès aux marchés internationaux, etc.). De plus, un ralentissement dans la mise en place des réformes structurelles est à remarquer, notamment en ce qui concerne le programme de privatisation, la réforme du secteur bancaire et financier, la réforme fiscale, la promotion de la bonne gouvernance d'entreprise et la mise en place des règlements sur la concurrence. Or toutes ces réformes sont nécessaires afin d'améliorer le cadre national de l'investissement.

Par ailleurs, l'Algérie souffre d'un déficit d'image et de communication à l'étranger, déficit caractérisé par une absence de visibilité de la politique nationale d'investissement, en grande partie liée à l'indisponibilité d'informations qualitatives sur les flux et tendances des IDE par secteur et par pays d'origine, à un manque de coordination entre les différents acteurs de l'investissement, à une lenteur dans les procédures administratives, à un risque financier élevé (faillite de banques privées), à une économie informelle grandissante, à des difficultés d'accès au foncier industriel et, enfin, à des retards considérables en termes d'infrastructures (télécommunications, eau, électricité, aéroports, etc.).

L'ensemble des spécialistes ont établi un constat unanime pour la dépendance sur l'économie algérienne vis-à-vis de l'hydrocarbure. Cette situation représente un réel danger pour les générations futures de notre pays ; puis que l'économie nationale est basée sur une richesse qui possède deux caractéristiques principales.

---

110 Examen De La Politique De L'investissement-Algérie- Nations Unies Conférence Des Nations Unies Sur Le Commerce Et Le Développement .New York Et Genève, 2004.p4

- la non pérennité, s'agissant d'énergie fossile donc non renouvelable et les réserves algérienne en les matières sont estimées au plus à 30 ans au rythme d'exploitation actuelle.
- La volatilité résultant de l'extrême sensibilité des hydrocarbures aux facteurs géostratégiques avec pour conséquence une instabilité des prix.

A partir de ce constat, les pouvoirs publics ont engagé une stratégie de diversification de l'économie nationale, une stratégie qui dans l'un des segments réside dans l'encouragement et l'attraction de l'investissement direct étranger comme moyen d'augmenter la capacité de production et d'exploitation économique.

## *Section 1 : Tendances globales des investissements directs étrangers en Algérie*

L'Algérie a entrepris une politique de réformes structurelles, qui a permis le rétablissement des équilibres macro-économiques et la libéralisation de l'économie dans la perspective d'améliorer les performances en termes de croissance du PIB, du développement du secteur privé, et l'accroissement des flux entrants d'IDE. Le livre blanc du gouvernement (2007) stipule que l'objectif à atteindre est de définir une stratégie industrielle qui vise une croissance endogène, c'est-à-dire qui tire sa dynamique de l'intérieur du système industriel national.<sup>111</sup>

### *1. Vue d'ensemble :*

Dès le début des années 90, le Gouvernement algérien a engagé une série de réformes à la fois structurelles et institutionnelles, visant à rétablir et stabiliser les équilibres macroéconomiques et financiers et organiser la libéralisation de l'économie, en commençant par la levée du monopole sur le commerce extérieur. Ces changements ont permis l'émergence et le développement d'un secteur privé, longtemps comprimé ou marginalisé (notamment dans l'agroalimentaire et les services). En revanche, les secteurs manufacturiers et sidérurgiques ont continué à recevoir des subventions importantes dans le cadre d'une politique de restructuration industrielle.

Parallèlement, un vaste programme de privatisations a été mis en place, mais le bilan est, à ce jour, encore mitigé : la situation financière des entreprises publiques ainsi que leur taille, l'absence d'une stratégie cohérente, les résistances internes (cadres des entreprises et syndicats) et, enfin, l'absence de visibilité pour les investisseurs ont entraîné de nombreux retards<sup>112</sup>

---

111 Fatima BOUALAM. « Les Institutions et Attractivité des IDE » Colloque International « Ouverture et émergence en Méditerranée » 17 et 18 Octobre 2008 Rabat- Maroc .Université de Montpellier I Sciences Economiques LASER. P16

112 CNUCED. Examen De La Politique De L'investissement-Algérie- Nations Unies Conférence Des Nations Unies Sur Le Commerce Et Le Développement .New York Et Genève, 2004.p5

Les institutions et la qualité des institutions restent au cœur des politiques d'attractivité.<sup>113</sup>

la croissance des revenus dans une économie est directement corrélée à la capacité des institutions à instaurer un Etat de droit, à protéger le droit de propriété, à réduire la corruption, à réglementer de manière transparente et efficace les marchés et à assurer la stabilité politique.

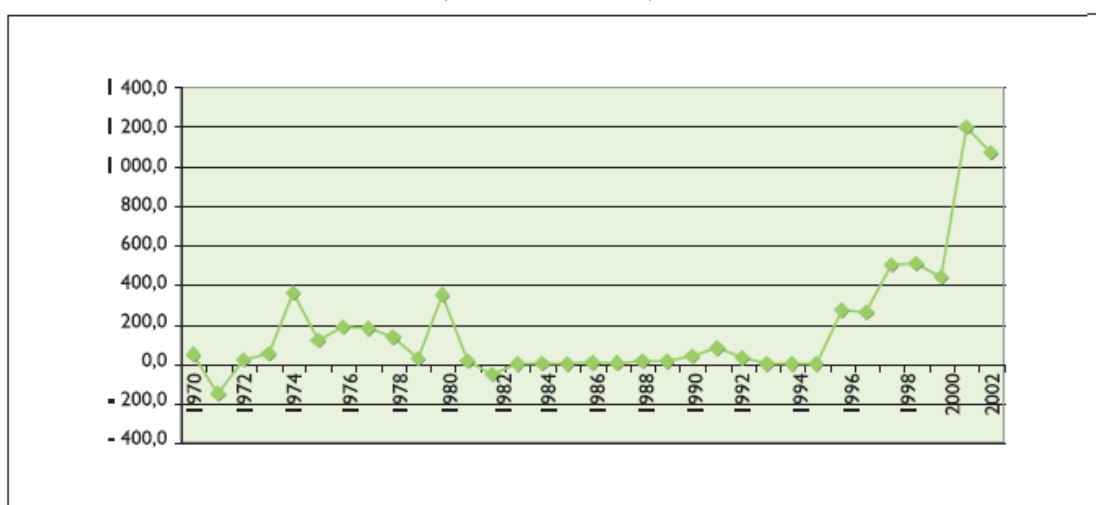
Concernant le climat des affaires, ces pays ont donc réduit les formalités administratives et ont fortement assoupli les réglementations d'entrée et de sortie du marché à tous les investisseurs étrangers, ils ont réduit les rigidités d'embauche et accru la protection des investisseurs. Par exemple les réformes administratives réalisées ont eu pour conséquence de réduire les délais de création d'entreprises (délais d'entrée) et de liquidations (sortie du marché).<sup>114</sup>

## 2. Flux et évolution des investissements étrangers directs en Algérie

### 2.1. Flux et stocks d'IDE en forte croissance depuis 1994

**Figure n° 7: Flux d'IDE entrant en Algérie (1970-2002)**

(Millions de dollars)



**Source: CNUCED, base de données FDI/TNC 2004**

113 Marouane Alaya .Dalila Nicet-Chenaf .Eric Rougier « Politique D'attractivité Des Ide Et Dynamique De Croissance Et De Convergence Dans Les Pays Du Sud Est De La Méditerranée. » Cahiers Du Gretha N° 2007 – 06 Juin 2007..P15

114 Marouane ALAYA .Dalila NICET-CHENAF .Eric ROUGIER « Politique D'attractivité Des IDE Et Dynamique De croissance et de convergence dans les Pays du Sud Est de la Méditerranée. »OP CIT .p21

Jusqu'à une période récente, l'endettement externe a été la source de financement privilégiée des PVD. Une immense accumulation de dettes s'en suivi, portée, d'une part, par des politiques économiques peu prudentes des économies latino-américaines et, d'autre part, par une crédibilité externe accrue des pays exportateurs de ressources minières à la suite des chocs favorables de la décennie 70 sur les termes de l'échange<sup>115</sup>.

En Algérie : Deux grandes périodes caractérisent l'évolution des IDE : de 1970 à 1994 d'une part et depuis 1995 d'autre part<sup>116</sup>.

La première période (1970-1994) reflète l'importance des IDE dans le secteur des hydrocarbures, suite à la décision prise par l'Algérie en 1971 d'ouvrir cette industrie aux capitaux étrangers ; ceux-ci ont été massivement investis dans le raffinage, l'exploration, la production et le transport du pétrole et du gaz naturel. L'attractivité de ce secteur s'est accrue suite aux chocs et contrechocs pétroliers des années 70 et 80.

L'augmentation du prix du pétrole et l'interdiction faite aux grands groupes pétroliers de posséder des champs pétrolifères ont rendu d'autant plus intéressants les investissements dans les infrastructures pétrolières et gazières et permis par la même occasion de pallier le manque de ressources financières nécessaires pour l'entretien et la mise à niveau de celles-ci.

Néanmoins, avant 1992, l'Algérie n'autorisait pas les sociétés étrangères à produire directement pour leur propre compte ; elles pouvaient cependant bénéficier de contrats de partage de production ou autres contrats de prestation de service avec la Sonatrach.

Cependant, la décennie 80 est caractérisée par une quasi-absence d'IDE.

Les divers gouvernements de cette période, réticents à toute intervention étrangère, ont en outre remis en cause le plan VALYD (valorisation des hydrocarbures) qui prévoyait un programme ambitieux d'investissements. Cette remise en cause a conduit à un quasi-arrêt des investissements, car les nouveaux IDE dans le secteur des hydrocarbures, sans être formellement interdits, n'ont pas été suffisamment encouragés.

---

115 Rafik Bouklia-Hassane, Najat Zatla. « L'IDE dans le bassin méditerranéen : ses déterminants et son effet sur la croissance économique ». Les échanges euro-méditerranéens euro-méditerranéens Trade. *CREAD (A l g e r)* Faculté des Sciences Economiques d'ORAN, ALGÉRIE. *Forum euro-méditerranéen des instituts économiques euro-méditerranéen forum of économie institutes*. Seconde conférence du femise. Marseille, 29 & 30 mars 2001.p10

116 CNUCED. Examen De La Politique De L'investissement-Algérie- Nations Unies Conférence Des Nations Unies Sur Le Commerce Et Le Développement .New York Et Genève, 2004.OP CIT.P6

***La deuxième période (à partir de 1995)***<sup>117</sup> est marquée par la reprise des flux d'investissements qui résulte principalement de la détérioration de l'économie induite notamment par la baisse du prix du pétrole. Le Gouvernement ne pouvait plus assurer à lui seul le fardeau économique causé par la détérioration de la dette et par l'inefficacité du système économique. Ainsi, la mise en place de réformes macroéconomiques viables a favorisé le désengagement progressif de l'État dans certains secteurs clefs de l'économie nationale et a permis l'émergence d'un secteur privé dont le poids s'est rapidement accru dans l'économie.

Bien que l'ambitieux programme de privatisations mis en place ait rencontré de nombreux obstacles (chômage, poids de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) dans les rouages politiques, rigidités administratives, résistance des acteurs partisans de l'ancien système) qui ont considérablement ralenti sa mise en œuvre, les IDE ont été encouragés dans une certaine mesure par une nouvelle législation fiscale plus attractive et un cadre institutionnel d'appui plus approprié<sup>118</sup>.

L'évolution favorable du flux des IDE en Algérie au cours des dernières années a renforcé la volonté politique des autorités : en effet, dans l'ambitieux Programme de soutien à la relance économique (PSRE) lancé en 2001 pour une période de trois ans, la politique relative à l'investissement occupe une place prépondérante.

Par ailleurs, l'État algérien a pris des dispositions pour offrir un certain nombre de garanties aux investisseurs ; c'est ainsi que de nombreuses conventions multilatérales et bilatérales en matière d'investissements ont été ratifiées.<sup>119</sup>

Cette volonté politique forte est l'un des déterminants qui a permis une reprise rapide des flux d'IDE dans de nombreux secteurs (télécommunications, agroalimentaire, chimie et pharmacie) et une amélioration de l'image de l'Algérie auprès du secteur privé international. La tendance de ces dernières années est donc encourageante ; elle devrait être maintenue en raison de l'importance du potentiel d'investissement en Algérie.

À cet égard, les autorités semblent afficher une volonté politique forte, avec l'objectif d'attirer et de maintenir des niveaux substantiels d'investissements étrangers directs.

---

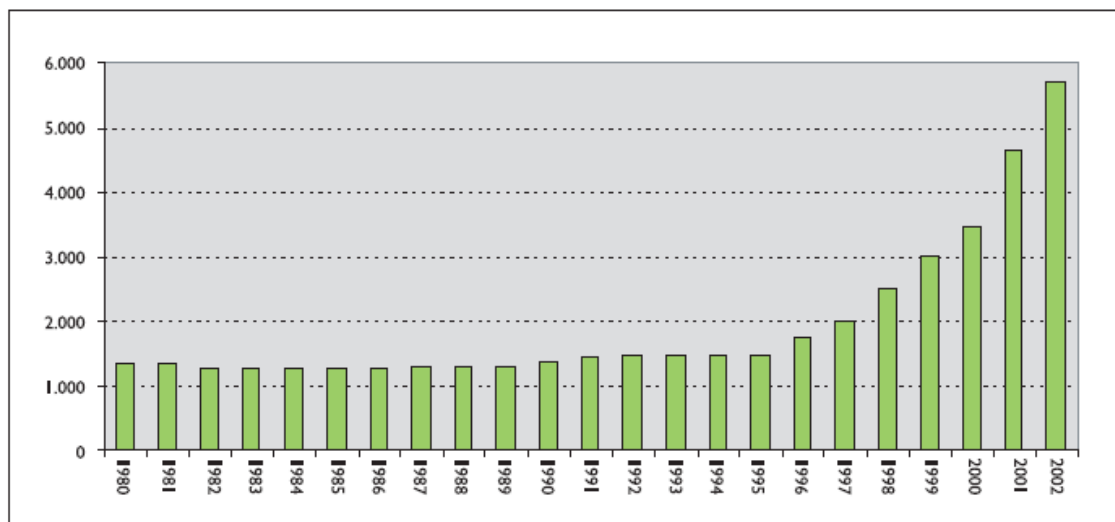
117CNUCED. Examen De La Politique De L'investissement-Algérie- Nations Unies Conférence Des Nations Unies Sur Le Commerce Et Le Développement .New York Et Genève, 2004.op cit.p7

118 Code des investissements de 1993, amendé et complété par l'ordonnance de 2001

119 CNUCED. Examen de la politique de l'investissement-Algérie- NATIONS UNIES .2004.op cit .p8

**Figure n° 8 : Stock d'IDE entrant en Algérie (1970-2002)**

(Millions de dollars)



Source: CNUCED, base de données FDI/TNC .2004

- Évolution économique :

**Tableau n°4 : Evolutions des Flux d'IDE en Algérie**

| <i>Flux d'IDE</i>                                        | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 |
|----------------------------------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| <i>Evolution des montants d'IDE (en millions d'US\$)</i> | 260  | 501  | 507  | 438  | 1196 | 1065 | 634  | 882  | 1081 | 1795 | 6000 |
| <i>Flux d'IDE annoncés (en millions d'euros)</i>         | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 2204 | 6355 | 3493 | 6747 | -    |

Source : UNCTAD-WIR, avec une estimation pour 2007

L'Algérie a cherché au lendemain de l'indépendance à attirer le capital étranger et à l'intégrer au développement économique et social national. Dès le 23 juillet 1963, l'Algérie a promulgué un code destiné aux investisseurs étrangers<sup>120</sup>. Même si à cette époque, l'Algérie ne présentait pas d'avantages particuliers, la démarche se poursuit. Après l'échec du premier code, un nouveau code voit le jour en 1966 (ordonnance du 15 septembre), qui avait pour

120 Fatima BOUALAM. « Les Institutions et Attractivité des IDE » Colloque International « Ouverture et émergence en Méditerranée » 17 et 18 Octobre 2008 Rabat- Maroc .Université de Montpellier I Sciences Economiques LASER. P20

objectif d'intéresser d'abord l'épargne privée locale afin de générer un flux d'investissement, et subsidiairement seulement les capitaux étrangers. Les IDE dans le secteur des hydrocarbures sont en expansion, au détriment des autres secteurs.

La politique en faveur des IDE reste passive, en dehors du secteur des hydrocarbures ouvert aux capitaux étrangers à partir de 1971, qui est régi par un code spécifique. L'IDE s'est canalisé en joint-venture, dans les créneaux favorisant les transferts de technologie. La loi de 1982, porte à 49%<sup>121</sup>, la part du partenaire étranger. Cette loi du fait qu'elle exclut le secteur privé national du bénéfice de ce partenaire, et ne fournit pas suffisamment de garanties, n'a pas donné l'effet attendu. En 1989, l'année à laquelle le pays a connu des bouleversements politiques, vient la loi qui porte à 65% la part des partenaires étrangers dans les sociétés conjointes. Le contexte n'étant pas favorable, cette loi n'aboutit pas, tout autant que les réformes destinées à réanimer l'économie asphyxiée par le poids de la dette. Les IDE ont été encouragés par une nouvelle législation fiscale plus attractive et un cadre institutionnel d'appui plus approprié avec le code des investissements de 1993, amendé et complété par l'ordonnance de 2001, reconnaissant le principe de la liberté d'investir. La politique relative à l'investissement occupe une place prépondérante, à la suite de l'ambitieux "Programme de soutien à la relance économique" lancé en 2001 pour une période de trois ans. Pour offrir un maximum de garanties, l'Algérie a ratifié de nombreuses conventions internationales ou bilatérales ayant trait à l'investissement. L'évolution de l'économie algérienne se fait au rythme des réformes depuis 1994 sous l'œil du FMI. Cette évolution est positive aux niveaux des résultats du commerce et des équilibres macroéconomiques. Mais elle reste toujours dépendante des prix du pétrole, tant au niveau économiques (97% des recettes d'exportation) que budgétaire (60% des recettes de l'Etat proviennent de la fiscalité pétrolière). L'économie algérienne est marquée par un niveau faible des taux de croissance et la persistance d'un niveau de chômage assez préoccupant (20% environ de la population active dont 80% des jeunes dont 200 000 arrivent annuellement sur le marché de l'emploi). Le renforcement des potentialités exportatrices de l'Algérie en hydrocarbures a permis aux finances algériennes d'afficher performances réelles avec le budget en équilibre, un solde de la balance des paiements positifs et des réserves de changes en croissance régulière (33,5 milliards USD en 2003, 42,3 milliard USD en 2004, et 78 milliard USD en 2006) ; alors qu'elles étaient de 2,6 milliard en 1994. Les équilibres macro financiers retrouvés, le gouvernement visant à relancer

---

121 CNUCED. Dans un rapport récent de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) sur l'investissement mondial en 2010.p5

durablement la machine économique, initiera en 2001 un ambitieux programme de soutien à la relance économique. (PSRE) s'articulant autour d'actions destinées à la redynamisation des activités productives agricoles, au renforcement des services publics dans les domaines de l'hydraulique, des transports et des infrastructures. Ce programme sera complété par un autre programme, pour la période de 2005-2006, doté de cinquante cinq milliard USD, soit 4200 milliards de dinars, le programme complémentaire de soutien à la croissance (PCSC). Le produit intérieur brut en USD qui stagnait depuis 1995, croît de nouveau depuis 2000 (51,5 milliards USD en 2001, 56 milliards USD en 2002, 59 milliards USD en 2003, 86 milliards USD en 2004 et près de 110 milliards USD en 2006)<sup>122</sup>. Dans l'agrégation dette, l'amélioration est aussi nette. Le stock de la dette publique est en décroissance continue.

Le stock de la dette extérieure, qui était de l'ordre de 20 milliards USD en 2004 (ramené aujourd'hui à moins de cinq milliards USD), avait culminé à 32 milliards USD en 1996. Le taux d'endettement est désormais nettement inférieur à celui accusé par les autres pays de la région. Selon le site d'Anima qui reprend le rapport, « les flux de IDE ont toutefois cessé de diminuer au cours du second semestre 2009, et un timide redressement a été enregistré au premier semestre 2010. La CNUCED prévoit une hausse des flux des investissements directs étrangers plus vigoureuse en 2011 et 2012 ».<sup>123</sup>

L'analyse de la CNUCED fait ressortir que les pays MED ont, pour leur part, attiré des flux totaux de 42,1 milliards de dollars (soit 30,2 milliards d'euros) en 2009, contre 64,2 milliards en 2008, c'est-à-dire une baisse de 32%. La part des pays MED dans les IDE mondiaux repasse en dessous de la barre des 3%. L'accord d'association entre l'Algérie et l'UE est entré en vigueur en septembre 2005<sup>124</sup>. Cet accord constitue le cadre de la coopération entre l'UE et l'Algérie, dans les domaines politique, économique, social, scientifique et culturel. Les autorités algériennes accordent beaucoup d'importance à cet accord pour le soutien de l'effort de la libéralisation de l'économie.<sup>125</sup> Pour attirer les firmes multinationales, la majorité des pays en développement ont choisi de mettre le cap sur la mondialisation. Celle – ci les oblige à mettre en place des politiques économiques centrées sur des réformes favorisant un climat

---

122 Guide investir en Algérie 2006.p 15

123 CNUCED. Dans un rapport récent de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) sur l'investissement mondial en 2010.p6

124 OTMANE BEKENNICHE « la coopération entre l'union européenne et l'Algérie »l'accord d'association. Office des publications universitaires. Alger 2006.p169

125 Abdenbi El Marzouki. Sanae Solhi : « relations Maghreb- Europe dans le cadre de la politique européenne de voisinage : évaluations et perspectives. » université Tunis el-Manar. Faculté des sciences économiques et de gestion de Tunis troisième colloque international sur la nouvelle politique de voisinage Hammamet 1-2 juin 2007.p7

d'investissement approprié. Face à ses réformes, les investisseurs internationaux s'efforcent à la suite d'un benchmarking, de choisir le territoire idéal pour leurs implantations. Les indices montrent que le Maroc a attiré plus d'IDE que ses voisins l'Algérie et la Tunisie durant l'année 2009, précisant que du Maghreb, les investissements étrangers dans cette région d'Afrique du Nord sont évalués à 8,5 milliards de dollars dont 2,5 milliards pour l'Algérie. Des spécialistes de la finance et des responsables politiques en charge de l'économie algérienne soulignent que «l'Algérie attend un accroissement des IDE européens en Algérie car les flux actuels sont en deçà de ses attentes, en particulier ceux destinés à promouvoir la diversification de son économie et de ses exportations». Par ailleurs, le Forum euro-méditerranéen des instituts de sciences économiques (Femise) rapporte que les investissements directs étrangers dans les pays du sud de la Méditerranée, notamment en Algérie, ont tendance à faiblir, et ce en raison du manque de transparence dans la législation régissant les IDE et du climat des affaires.<sup>126</sup>

Les investissements étrangers en Algérie ont amorcé une hausse en 2010 s'établissant à 11 projets contre 4 en 2009, mais la reprise reste "prudente", selon les chiffres de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI).<sup>127</sup> Sept de ces projets vont être réalisés en partenariat alors que quatre sont des investissements directs étrangers (IDE) pour un montant global de 58,9 milliards (mds) de DA, selon le bilan 2010 de l'ANDI. "Ces projets déclarés semblent amorcer une reprise perceptible dont les flux émanent des pays de l'UE (France, Italie) et du Moyen Orient (Liban, Turquie, Emirats Arabes)", la France est le premier fournisseur de l'Algérie en 2006<sup>128</sup> avec une part de marché qui s'établit à 20,6 %. Les échanges entre la France et l'Algérie ont presque doublé en dix ans. Selon le centre national de l'information et statistique, ils ont atteint 8 milliards d'euros en 2005 et 2006, répartis presque également entre importations (4,1 milliards d'euros) et exportations (4 milliards d'euros). L'Algérie est le premier partenaire commercial de la France en Afrique **(voir annexe 1 : la liste des IDE français en Algérie en 2007).**

Mais ces dernières années les exportations ont diminué sous l'effet de restrictions d'accès au marché et de la concurrence accrue des pays émergents et européens. souligne l'ANDI dans son rapport, précisant qu'ils sont focalisés dans les Industries, le BTPH et le tourisme.

---

126 <http://www.algerie360.com/economie/economie-algerie/rapport-de-la-cnuced-sur-l%E2%80%99investissement-mondial-le-flux-des-ide-en-algerie-demeure-faible/>

127 ANDI. L'Agence nationale de développement de l'investissement. Selon le bilan 2010 de l'ANDI. P15

128 Abdellatif BENACHENHOU: "les nouveaux investisseurs "alpha design. Mai 2006. p207

L'ANDI observe "une certaine reprise encore prudente due en grande partie à l'attitude justifiée aux donneurs d'ordre internationaux sur le climat d'investissement à l'international, mais qui n'a pas entamé la confiance vis-à-vis du marché algérien". L'agence n'estime que le marché national présent "plus de garanties et de perspectives de croissances". Citant en cela les signaux forts sur l'économie algérienne, émis par le FMI, la Banque mondiale et les agences internationales de notations ainsi que par la consistance du plan de relance économique (2010-2014) de 286 milliards de dollars. En matière d'emploi, les projets en partenariat avec des étrangers devraient créer 2.599 emplois directs soit 3% de l'ensemble des emplois créés par les nouveaux investissements en 2010. En revanche, les investissements initiés par des nationaux ont enregistré une baisse de presque de moitié (48%) à 9.488 projets contre 19.725 projets en 2009<sup>129</sup>. Le montant global des investissements nationaux et étrangers, déclarés éligibles aux avantages de l'ANDI, s'est chiffré à 479,2 mds de DA, dont 420,3 mds de DA pour les nationaux et 58,9 mds de DA pour les investissements étrangers. "Les ratios en termes de nombre de projets représentent 99,88% pour les nationaux et seulement 0,12% pour les étrangers alors que sur le plan financier ces derniers concourent pour près de 12% et les nationaux 88%", relève l'organisme.

En matière d'emploi, les investissements nationaux ont aidé à créer plus de 83.300 emplois directs (97%) alors que ceux en partenariat avec des étrangers ont généré 2.600 emplois directs soit 3% de l'ensemble, précise le rapport de l'ANDI. La baisse des investissements en 2010, déjà anticipée par l'ANDI, s'explique notamment par "les conséquences induites par la crise financière internationale de 2008 qui ont fortement contrarié l'acte d'investir" ainsi que des répercussions des nouvelles mesures des lois complémentaires de finances de 2009 et 2010 et du gel provisoire de certaines activités en voie de saturation (transport collectif). L'Agence évoque aussi l'exigence préalable du Registre de commerce et du Certificat d'existence lors de la déclaration d'investissement, la convergence des petits projets vers d'autres dispositifs plus attractifs (ANSEJ et CNAC)

**(Voir annexe 2: l'état facilitateur de l'investissement).** Ainsi que la convergence et réorientation des projets spécifiques (agriculture, mines et carrières, etc.) vers des fonds dédiés aux bénéficiaires par des aides conséquentes.<sup>130</sup>

---

129 ANDI. L'Agence nationale de développement de l'investissement. Selon le bilan 2010 de l'ANDI.P16

130 ANDI. L'Agence nationale de développement de l'investissement. Selon le bilan 2010 de l'ANDI.P20

Aussi, la réorientation des investissements en accord avec le plan de relance 2010/2014 qui prévoit des investissements publics sur certains secteurs (santé, industries, sous-traitance mécanique, environnement, etc...) a participé à ce recul.

Toutefois, l'agence souligne que malgré la baisse des investissements en 2010 "n'a pas affecté gravement l'attractivité au niveau local". En 2010, l'ANDI a recensé 9.715 projets d'investissements dont 216 projets annulés soit un nombre de 9.499 projets d'investissements éligibles aux avantages accordés par le dispositif d'encouragement des investissements, selon le bilan annuel de l'agence. Par secteur d'activité, c'est désormais le schéma classique des tendances lourdes observées et ce avec les Transports et le BTPH en tête de classement suivi des Services qui sont en expansion depuis 2009 par rapport aux Industries en termes de nombre de projets. Le secteur des transports vient en première position avec 5.518 projets, représentant plus de 58% de l'ensemble des projets, restant ainsi dans la même tendance dominante que les années précédentes. En deuxième position, inchangé, le secteur du BTPH enregistre 1.739 projets, soit (18,3%), suivi de près par le secteur des Services (1.378 projets- 14,51%), et l'industrie avec (688 projets- 7,24%). Les secteurs de la Santé, du Tourisme et de l'Agriculture se situent respectivement autour de 77, 52 et 47 projets. Ces derniers sont encore les secteurs les moins investis. En termes d'emplois générés on remarque que les secteurs porteurs sont le BTPH (28,63%), les Transports (26,99%)<sup>131</sup>, suivis des Industries (23,46%) puis des Services (13,55%).

Par région, l'agence relève une concentration des projets d'investissements au Nord (incluant le Centre, l'Est et l'Ouest) du pays avec 6.537 projets, soit 69% de l'ensemble des projets recensés. La région des Hauts Plateaux regroupe 1.659 projets soit un taux de 17.46% par rapport à l'ensemble, alors que les projets du Sud s'établissaient autour de 1.303 projets déclarés représentant au total près de 13.7% de l'ensemble. L'Algérie est classée au 5ème rang des pays africains en termes de montants des investissements directs étrangers (IDE). En 2009<sup>132</sup>, l'Algérie a attiré un peu plus de 2,8 milliards de dollars de flux d'IDE, derrière l'Angola (13 milliards), l'Egypte (6,7 milliards), le Nigeria (5,8 milliards), l'Afrique du Sud (5,7 milliards) et le Soudan (3 milliards)<sup>133</sup>. En fait, ces trois dernières années, le montant annuel des investissements directs étrangers n'a pas cessé de croître en Algérie. Il se montait à près de 1,6 milliards de dollars en 2007, 2,6 milliards en 2008 et 2,8 milliards en 2009. La part de ces

---

131 <http://www.medafco.com/article/11/03/2011/les-investissements-etrangers-en-algerie-ont-amorce-une-hausse-en-2010>

132 [http://www.made-in-algeria.com/data\\_5/even\\_detail.php?id=4598](http://www.made-in-algeria.com/data_5/even_detail.php?id=4598)

133 Rapport de la CNUCED sur les IDE en 2009. Publié le 25-07-2010

investissements directs étrangers dans le PIB a également augmenté régulièrement, passant de 4,6% en 2005 à 5,9% en 2009. Mais ce que ce rapport montre surtout, c'est que les investissements réalisés en Algérie rapportent beaucoup aux opérateurs étrangers et sont très rentables. Les stocks d'IDE en Algérie ont en effet presque triplé en trois ans, passant de 3,5 milliards de : le total des titres et dollars en 2007 à 17,3 milliards en 2009. Comprendre augmente à un rythme des opérateurs étrangers en Algérie avoirs possédés par beaucoup plus élevé que les investissements eux-mêmes. Ils représentent même en 2009, 12,3% du PIB national, contre 8,8% en 2007. Ce taux élevé de rentabilité explique la volonté des investisseurs étrangers de s'implanter en Algérie malgré un contexte réglementaire difficile. Les entreprises algériennes sont très peu émettrices d'IDE à l'étranger. Elles en ont réalisés à peine 309 millions de dollars en 2009, en légère baisse par rapport à 2008. <sup>134</sup>

La mesure qui interdit à tout investisseur étranger de détenir la majorité du capital d'une société de production reste en vigueur en Algérie, <sup>135</sup> Le ministre démentait des informations de presse Selon lesquelles la règle dite des 51/49%, adoptée en 2009, avait été abrogée.

« A aucun moment nous n'avons dit que la règle des 51/49%, qui garantit à la partie algérienne de rester toujours majoritaire dans les projets de partenariat avec des étrangers, a été abandonnée tel que rapporté par certains quotidiens » <sup>136</sup>

« Ce que j'avais dit à l'occasion d'une audience avec un ministre italien, c'est que le gouvernement a apporté des aménagements à cette règle qui consistent notamment à maintenir le mécanisme 51/49%, mais dans beaucoup de cas, pour laisser le partenaire étranger dans de bonnes conditions », a-t-il précisé.

« Les 51% détenus par la partie algérienne peuvent être partagés par une entreprise nationale ou deux, ou par une entreprise et un établissement financier. Même si la partie algérienne reste majoritaire, le management du projet est toujours confié au partenaire étranger »

L'Algérie a durci à partir de 2009 les conditions d'investissements étrangers.

Cette mesure interdit à tout investisseur étranger de détenir plus de 49% du capital d'une société de production tout en répartissant les 51% restants entre plusieurs partenaires algériens, de sorte qu'il reste majoritaire. Son président, l'ancien ministre Reda Hamiani, a estimé que « le principe des 51/49% ne devrait pas s'appliquer à certains segments d'activités

---

134 CNUCED. Rapport de la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement .2010.p25

135 a indiqué le ministre de l'Industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement Mohamed Benmeradi. à l'agence de presse APS.

136 BENMERADI. Le Soir d'Algérie. *Actualité*. BENMERADI CATÉGORIQUE : « La règle du 49/51 sera maintenue » Benmeradi insiste sur l'amélioration du climat des affaires. Mardi 26 avril 2011.p3

porteurs de richesses et de transferts de technologie. Il ne faut pas aujourd'hui les généraliser pour attirer les capitaux étrangers », avait-il déclaré.<sup>137</sup>

- Les IDE en chiffres en Algérie

L'Algérie est-il un pays qui attire les investisseurs ? Depuis de nombreux mois, les ministres du gouvernement ne cessent de répéter : l'Algérie est un pays attractif pour les capitaux nationaux et étrangers.<sup>138</sup> L'Algérie demeure un grand pays exportateur d'hydrocarbures. Les exportations de gaz, essentiellement vers l'Europe, culmineraient à 100 milliards de mètres cube en 2010<sup>139</sup>, contre 64 milliards en 2006. Les exportations d'hydrocarbures, qui se sont élevées à 4 112 milliards de dinars (DZD), soit 58.2 milliards USD, ont représenté en 2007 près de 97.8 pour cent des exportations totales. Le prix moyen à l'exportation du brut algérien continue d'augmenter, passant de 65.8 USD le baril en 2006 à 75 USD en 2007.

La part des hydrocarbures dans le PIB s'est élevée à 45.9 pour cent, même si, en raison de problèmes techniques et de maintenance des installations, la croissance du secteur a encore reculé de 0.7 pour cent en 2007. Escomptant une hausse continue des prix pour les années à venir, les autorités songent à plafonner l'expansion de la production d'hydrocarbures, préférant préserver les réserves prouvées et stabiliser les recettes au niveau moyen de ces dernières années, soit environ 55 milliards USD jusqu'en 2011. Riche en ressources naturelles et stable économiquement, l'Algérie attire ces dernières années des flux record d'IDE, alimentant un stock qui s'élevait à 17,3 milliards de dollars US en 2009. Ces chiffres extrêmement encourageants cachent deux tendances contradictoires : une nette baisse des investissements européens et un regain d'intérêt des investisseurs du Golfe.

La série de mesures protectionnistes prises par le gouvernement algérien, dont la nouvelle réglementation relative aux IDE imposant une participation majoritaire algérienne de 51%, est un facteur décourageant les IDE. De même, la corruption, les lourdeurs bureaucratiques, la faiblesse du secteur financier et l'insécurité juridique relative aux droits de propriété intellectuelle sont des freins à l'investissement. Officiellement, le gouvernement demeure engagé dans la libéralisation économique et continue à rechercher l'investissement étranger dans des secteurs tels que les infrastructures, les télécommunications, l'énergie et l'eau. L'Algérie devient le seul pays de la région à avoir attribué trois licences, ouvrant ainsi le

---

<sup>137</sup>[http://Investissements étrangers Les Algériens resteront majoritaires \(ministre\).MHT. Dimanche, 27 Février 2011](http://Investissements%20%C3%A9trangers%20Les%20Alg%C3%A9riens%20resteront%20majoritaires%20(ministre).MHT.%20Dimanche,%2027%20F%C3%A9vrier%202011)

<sup>138</sup> <http://www.bladi.net/forum/150082-vrais-chiffres-investissements-algerie/>

<sup>139</sup> Perspectives économiques en Afrique. © BAFD/OCDE 2008.algérie.p132

marché des télécoms a la concurrence<sup>140</sup>. On peut également noter une réorientation des IDE sur le marché domestique à travers la multiplication des projets de développement des transports et des infrastructures. Les secteurs attirant le plus d'IDE sont l'énergie, suivi par les télécommunications et le tourisme.<sup>141</sup>

**Tableau n°5 : Les IDE en chiffres**

| Investissement Direct Etranger                            | 2007   | 2008   | 2009   |
|-----------------------------------------------------------|--------|--------|--------|
| <i>Flux d'IDE entrants (millions USD)</i>                 | 1.662  | 2.646  | 2.847  |
| <i>Stocks d'IDE (millions USD)</i>                        | 11.852 | 14.498 | 17.344 |
| <i>Indicateur de performance*, rang sur 141 économies</i> | 127    | 113    | 77     |
| <i>Indicateur de potentiel**, rang sur 141 économies</i>  | 69     | 70     | -      |
| <i>Nombre d'investissements Greenfield***</i>             | 33     | 72     | 32     |
| <i>IDE entrants (en % de la FBCF****)</i>                 | 4,7    | 5,6    | 1,3    |
| <i>Stock d'IDE (en % du PIB)</i>                          | 8,8    | 8,5    | 12,3   |

**Source : CNUCED 2010** <sup>142</sup>

- La privatisation :

La privatisation n'est pas un processus technique mais un acte éminemment politique. Je l'ai toujours comparée au moteur d'une voiture. Mais la voiture n'est pas composée uniquement du moteur. Il suffit d'un défaut d'allumage pour qu'elle s'arrête.<sup>143</sup>

Donc Avant de parler sur la privatisation, on peut définir le secteur public algérien : Le

140 Abdellatif Benachenhou: "les nouveaux investisseurs "alpha design. Mai 2006. op cit. p164

141 [http:// Algérie\investissement-direct-etranger-ide.htm](http://Algérie\investissement-direct-etranger-ide.htm)

142 CNUCED. Le dernier rapport de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement 2010. p30

143 DR.ABDERRAHMANE MEBTOUL. « L'Algérie face aux défis de la mondialisation ». 2. réformes économiques et privatisation. Office des publications universitaires. 2002. p147

secteur public algérien se définit comme l'ensemble des entreprises dont le capital est détenu directement ou indirectement par l'Etat<sup>144</sup>. Il comporte 1 400 entreprises, affiliées à 36 sociétés de gestion et de participation (hors secteur des hydrocarbures).

-Définition de la privatisation :

L'article 1 de l'ordonnance n°95-22<sup>145</sup> définit la privatisation comme étant la transaction ou les transactions, qui se manifestent par :

- Soit, par le transfert au profit des personnes physiques ou morales de droit privé, de la propriété de tout ou partie des actifs corporels ou incorporels ou de tout ou partie du capital social d'une entreprise.
- Soit, par le transfert à des personnes physiques ou morales de droit privé, de la gestion d'entreprises publiques et cela au moyen de formules contractuelles qui devront fixer les modalités et les conditions de transfert de la gestion de son exercice.

L'article 13 de l'ordonnance n°01-04<sup>146</sup>, définit celle-ci comme une transaction se traduisant par le transfert au profit des personnes physiques ou morales de droit privé autres que des entreprises publiques, de la propriété de :

- De tout ou partie du capital social des entreprises détenu directement ou indirectement par l'Etat et/ou les personnes morales de droit public, par session d'actions, de parts ou souscription à une augmentation de capital.
- Des actifs constituant une unité d'exploitation autonome des entreprises appartenant à l'État . D'après Benissad : « c'est la méthode par laquelle on introduit les méthodes de gestion, le capital privé dans l'entreprise publique ».de même, d'après Benbitour : « c'est l'opération par laquelle on peut se désister ou vendre les biens de l'entreprise publique a d'autres entreprises ou des personnes physiques privées ».d'autres l'ont définie comme l'opération par laquelle on perd la responsabilité de l'entreprise pour des personnes physiques ou morales privées . On peut définir la privatisation d'une manière plus simple comme étant le transfert d'un bien public, corporel ou incorporel au profit d'une personne physique ou morale de droit privé.<sup>147</sup>

---

144 - La loi n° 03-15 du 25 octobre 2003 relative à la monnaie et au crédit

145 - Ordonnance n°95-22 du 26 août 1995 relative à la privatisation des entreprises.

146 Ordonnance n°01-04 du 20 août 2001 relative à l'organisation, la gestion et la privatisation des entreprises publiques économiques (EPE).

147 DR.MOHAMED Bouhezza. « La privatisation de l'entreprise publique algérienne et le rôle de l'état dans ce processus ».faculté des sciences économiques et de gestion université Ferhat Abbas Sétif. Revue des sciences économiques et de gestion. N°3(2004),p81

Aux termes de l'article 18 de l'ordonnance n° 01-04<sup>148</sup> : « Préalablement à toute opération de privatisation, les éléments d'actifs et titres à privatiser devront faire l'objet d'une évaluation par des experts, fondée sur les méthodes généralement admises en la matière. »

Trois méthodes d'évaluation sont aujourd'hui mises en œuvre par l'expertise financière et comptable <sup>149</sup>:

- les méthodes patrimoniales qui sont basées sur l'actif net comptable corrigé,
- les méthodes qui se fondent sur la valeur de l'entreprise à partir des cash-flows futurs actualisés,
- les méthodes boursières

-Les motifs de la privatisation sont :<sup>150</sup>

- la chute du prix du pétrole à partir du milieu des années 80
- le vent du libéralisme qui s'est mis à souffler partout dans le monde
- la crise financière qui a, à la fois, marqué l'épuisement du mode de développement antérieur et contraint à l'adoption de nouvelles orientations
- les réformes qu'ont connues les pays de l'est
- les pressions des institutions financières internationales et les nouvelles orientations de ces dernières imposées aux pays en voie de développement
- la réforme ou les réformes qu'a connues l'économie algérienne en général et l'entreprise publique en particulier durant la période de décentralisation graduelle qu'a connu l'économie algérienne.

### 3. Bilan

Les investissements étrangers en Algérie ont suivi une évolution contrastée depuis les années 70. Après une décennie de quasi-absence d'IDE, la véritable reprise des flux entrants d'investissements étrangers n'a eu lieu que depuis 1994 grâce aux réformes entreprises par les autorités nationales et à l'attractivité du secteur des hydrocarbures<sup>151</sup>. L'accroissement relatif des flux d'IDE constitue un bon résultat, car il montre l'intérêt des investisseurs pour les indéniables atouts que possède l'Algérie. En effet, le pays dispose de richesses naturelles

---

148 L'article 18 de l'Ordonnance n°01-04 du 20 août 2001 relative à l'organisation, la gestion et la privatisation des entreprises publiques économiques (EPE).

149 Guide investir en Algérie 2011.op cit.p41

150 DR.MOHAMED Bouhezza. « La privatisation de l'entreprise publique algérienne et le rôle de l'état dans ce processus ».N°3(2004).op cit.p82

151 Guide investir en Algérie 2009 .op cit.p45

importantes, en particulier énergétiques, d'un marché de taille significative, d'un environnement macroéconomique sain, d'une position géographique enviable et d'une main d'œuvre abondante, quoique insuffisamment qualifiée par rapport aux besoins de l'économie nationale<sup>152</sup>. Il convient toutefois de mentionner que le niveau de formation des ressources humaines s'est sensiblement amélioré en Algérie ces dernières années. L'expérience récente des investissements étrangers en Algérie ne permet pas de tirer des conclusions définitives quant à l'avenir des flux entrants d'IDE. S'il est difficile de quantifier l'impact réel sur la base de quelques données chiffrées sur une période relativement courte (1994-2002), l'Algérie semble enregistrer des retombées relativement positives à la fois en termes de création de richesse et d'emplois. En effet, les investisseurs, une fois sur place, ont la possibilité de vérifier les progrès accomplis par les autorités nationales en ce qui concerne l'amélioration de l'environnement de l'investissement.

De même les autorités du pays, une fois confrontées aux réalités des investisseurs, prennent conscience de l'importance de l'assainissement du climat d'investissement et apprennent à collaborer avec les investisseurs étrangers et à prendre en compte leurs exigences.

Le pays ne devrait avoir aucun mal à attirer davantage d'investissements étrangers s'il parvient à surmonter certains problèmes qui ralentissent les réformes économiques et l'amélioration du climat d'investissement.

Une étude récente de la Banque mondiale (décembre 2002) a révélé certaines insuffisances dans les paramètres habituellement utilisés dans l'évaluation du climat d'investissement comme les lenteurs bureaucratiques pour l'obtention des documents administratifs, l'insuffisante clarté des dispositions réglementaires et législatives, la faible performance du système bancaire et les délais d'attente pour la fourniture des divers services d'utilité publique, notamment le téléphone, l'électricité, le gaz et l'eau<sup>153</sup>.

-Malgré quelques progrès, le chômage reste élevé, surtout chez les jeunes. Les récents investissements dans les infrastructures et l'éducation sont un pas positif.

Mais le pays doit faire plus pour améliorer le climat des affaires et créer des emplois.

-D'après le FMI, l'économie algérienne, dominée par l'industrie du pétrole et du gaz naturel, a besoin de diversifier ses exportations et de créer des emplois afin de s'attaquer au problème du chômage des jeunes. Dans son évaluation annuelle de l'économie algérienne, le FMI note

---

152CNUCED. Examen De La Politique De L'investissement-Algérie- Nations Unies Conférence Des Nations Unies Sur Le Commerce Et Le Développement .New York Et Genève, 2004.p 25

153 Bulletin Du FMI En Ligne .26 Janvier 2011. « L'Algérie Doit Devenir Moins Tributaire Du Pétrole Et Créer Plus D'emplois .p3

qu'elle se porte bien, mais qu'elle reste fortement tributaire du secteur pétrolier et gazier ainsi que des dépenses publiques.

Pour diversifier l'activité — objectif primordiale du gouvernement — il faut un climat des affaires plus propice à l'initiative privée, déclare M. Joël Toujas-Bernaté, chef de mission du FMI pour l'Algérie. Dans l'entretien qui suit, M. Toujas-Bernaté détaille les conclusions de l'analyse récemment effectuée par le FMI. M. Toujas-Bernaté : Le pétrole et le gaz sont le secteur dominant de l'économie et constituent 98 % des exportations. Les hydrocarbures représentent aux alentours de 40–45 % du PIB total et environ deux tiers des recettes budgétaires. L'autre grande caractéristique est le rôle prédominant de l'État dans la vie économique. Quatre-vingt dix pour cent des banques sont publiques, la compagnie des hydrocarbures est une entreprise d'État, et les dépenses publiques représentent deux tiers du PIB hors hydrocarbures<sup>154</sup>. La dernière décennie a été marquée par une bonne solidité macroéconomique. À la faveur de cours pétroliers relativement élevés et d'une politique macroéconomique prudente, l'Algérie a connu une croissance plutôt vigoureuse, avec une faible inflation et une réduction sensible de la dette publique et extérieure. Elle a aussi constitué de grosses réserves de change et accumulé des ressources budgétaires dans un fonds de stabilisation pétrolier, qui lui ont permis d'amortir l'impact de la chute des cours internationaux des hydrocarbures en 2009. <sup>155</sup> Cela dit, il subsiste des difficultés majeures, dont le principal est le chômage, qui reste très élevé, surtout parmi les jeunes.

---

154 Bulletin Du FMI En Ligne .26 Janvier 2011. « L'Algérie Doit Devenir Moins Tributaire Du Pétrole Et Créer Plus D'emplois .p4

155 <http://www.lemaghreb.dz.com/lire.php?id=35573>

## *Section 2 : La politique de promotion des investissements directs étrangers en Algérie*

Les institutions sont apparues comme une variable économique significative largement négligée par le passé. Leur rôle a été souligné surtout pour expliquer les différentiels de croissance entre pays, mais il a été élargi à l'impact sur le commerce et plus généralement sur l'ouverture économique et l'IDE.<sup>156</sup> Souvent la mauvaise qualité institutionnelle qui transparaît dans le domaine économique est liée à des institutions politiques pas très efficaces. En d'autre terme, un système dans lequel les organes de représentation de la société se montrent incapables d'adopter les réformes qui permettent aux mécanismes de marché de fonctionner efficacement. Pour attirer et encourager les investissements étrangers, le gouvernement a mis en place divers dispositifs très attractifs.

Soucieuse de promouvoir l'investissement, l'Algérie n'a cessé de s'ingénier à concevoir un cadre juridique attractif. Cette option a été consacrée par le décret législatif n° 93-12 du 5 octobre 1993, relatif à la promotion de l'investissement. L'ordonnance n°06-08 du 15 juillet 2006 modifiant et complétant l'ordonnance N° 01-03 du 20 août 2001 a confirmé la politique volontariste de l'Etat tendant à attirer les « capitaux voyageurs » en apportant même des garanties substantielles et en levant certains obstacles<sup>157</sup>. L'ouverture de l'économie algérienne a rapidement progressé au cours des dernières années vers une entrée progressive dans l'économie de marché. En effet, la mutation marquée par le passage d'une économie protégée à une économie de marché s'est accompagnée d'un large éventail de réformes législatives réglementaires et institutionnelles dont la finalité est d'asseoir les fondements d'une concurrence, tant sur le marché local que sur les marchés extérieurs. Alors au cours de ces dernières années, plusieurs textes législatifs et réglementaires ont été édictés par les autorités algériennes en vue de donner une nouvelle impulsion aux investissements étrangers en Algérie<sup>158</sup>. Des facilités et des avantages très importants sont ainsi accordés aujourd'hui à tout investisseur étranger souhaitant réaliser un investissement en Algérie à titre individuel ou avec une participation locale

---

156 Fatima BOUALAM. « Les Institutions et Attractivité des IDE » Colloque International « Ouverture et émergence en Méditerranée » 17 et 18 Octobre 2008 Rabat- Maroc .Université de Montpellier I Sciences Economiques LASER. P11

157 [http://avocats.fr/space/mohamed.rais/content/investissement-en-algerie-\\_1BAE44C3-E6B6-4C3B-8895-50702FEFD900](http://avocats.fr/space/mohamed.rais/content/investissement-en-algerie-_1BAE44C3-E6B6-4C3B-8895-50702FEFD900)

158 Docteur BAALOUJ bouldi « revue des économies nord Africaines ».N°4 JUIN 2006.p47